

POSTE A POURVOIR

Chargé(e) de communication et de vie institutionnelle H/F

L'Udaf de la Mayenne est une association reconnue d'utilité publique qui a pour mission de représenter les familles du département auprès des pouvoirs publics et de les soutenir et les accompagner grâce à ses différents services (80 salariés, 32 administrateurs, 124 associations adhérentes).

Descriptif du poste :

1- Communication Externe et Interne

- Participation à l'élaboration du plan de la communication institutionnelle et des services de l'action familiale
- Rédaction et diffusion de contenus en direction des associations adhérentes, des partenaires, du grand public, des salariés (lettre interne)
- Conception graphique, gestion, mise à jour et diffusion des supports de communication et documents institutionnels (plaquettes, rapport d'activité, communiqués...).
- Animation du site internet et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter)
- Revue de presse
- Co-organisation des événements (assemblée générale, forums, colloques, RDV de l'UDAF ...)
- Relais de la communication établie au niveau national <

2- Vie Institutionnelle

- Organiser les commissions internes de l'Institution (planning, invitations, diffusion des comptes rendus)
- Gérer l'adresse électronique générale de l'association
- Relation avec les administrateurs et les bénévoles (suivi et gestion des représentations familiales, des comptes rendus de mandats, organisation de certains déplacements)
- Participation chaque année au processus de déclaration des adhérents (ADHELIS)

Profil du candidat

- Formation supérieure aux métiers de la communication ou expérience significative
- Aisances relationnelle et rédactionnelle
- Maîtrise des outils informatiques et de PAO (Photoshop, Indesign, Premiere pro)
- Capacité à travailler en équipe, à être autonome, organisé(e) et force de proposition
- Permis B

Contrat

- Contrat de travail à durée indéterminée temps plein
- Poste à pourvoir pour le 29.08.2022

Salaire

- Rémunération selon la Convention Collective Nationale du 15 Mars 1966

Avantages

- Tickets restaurant
- Mutuelle avec prise en charge à 50% de la part de l'employeur
- Frais de transport : prise en charge à hauteur de 50% sur les abonnements de transport en commun
- Congés trimestriels : 3 jours de congés supplémentaires sur les 1^{ers}, 2nd et 4^{ème} trimestre de l'année

Contact

Envoyer votre candidature CV + lettre de motivation (manuscrite) par mail ou par courrier à l'attention de Monsieur le Directeur de l'UDAF 53.

Monsieur CROISSANT Emeric
26 rue des Docteurs Calmette et Guérin CS 11009
53010 Laval cedex

Ou par mail : sboisrame@udaf53.unaf.fr

Procédure de recrutement

Sélection sur CV et lettre de motivation

Entretien en présentiel